



Message pour le Conseil général No. 6

Objet : Piscine communale – Déplacement de la production de chaleur et traitement des eaux – Crédit d'investissement

But de la dépense

La Commune de Châtel-St-Denis a profité du projet d'agrandissement du Cycle d'orientation de la Veveyse (COV) pour étudier l'amélioration du système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire de la piscine communale.

Nous profiterons de ces travaux pour assainir la conduite de chauffage à distance (CAD) privée reliant l'ancien au nouveau bâtiment. De plus, la production d'eau chaude sanitaire sera déplacée dans le local technique de la piscine communale.

Pour répondre au rapport d'inspection du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV), nous profiterons également de ces travaux pour installer un système de traitement des eaux qui permettra de respecter les normes en vigueur.

Les coûts sont répartis de la manière suivante :

Nouvelle production d'eau chaude chauffage :	CHF	52'000.00
Nouvelle production d'eau chaude sanitaire :	CHF	88'500.00
Gestion MCR du système :	CHF	15'000.00
Système de traitement des eaux :	CHF	<u>106'500.00</u>

Plan de financement

Rubrique comptable 34.501.20

Coût total estimé à la charge de la Commune **CHF 262'000.00**

A la charge du budget des investissements 2017
Financé par un emprunt bancaire

Frais financiers du crédit d'investissement dès 2018

Intérêts passifs	2 % sur CHF	262'000.00	CHF	5'240.00
Amortissement	15 % sur CHF	262'000.00	CHF	<u>39'300.00</u>
Total			CHF	<u>44'540.00</u>

Estimation des charges d'exploitation dès 2018

Il n'y a aucune influence sur les charges d'exploitation.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal sollicite votre autorisation pour l'engagement de ce crédit d'investissement de CHF 262'000.- pour l'assainissement de la piscine communale.

Conformément à l'art. 52 de la Loi sur les communes, cette décision est sujette à référendum.

Le Conseil communal

Châtel-St-Denis, novembre 2016